

Réunion du 5 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 5 juillet à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le centre culturel, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme DESVOY-JOPPE Béatrice, Mr VANSANTBERGHE Pascal,
Mme MAURICE Bernadette, Mr RAGOT Nicolas, Mme GOBRON Aurélie, Mme BERNADAT Sylvie, Mr BERTIN Pierre, Mr MILLON Luc, Mr Jean-Luc CHAMPONNOIS, Mme EBNER Laura,

Absent excusé : M. PONSIGNON Daniel procuration à Mme MAURICE

- a) Désignation du secrétaire de séance : Monsieur RAGOT Nicolas
- b) Approbation du compte rendu du conseil du 7 juin 2021

Quelques corrections sont apportées en séance.
Le compte rendu est adopté par 10 voix pour.

- c) Décision modificative /Budget 2021

Décision modificative 1/Budget 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2021 pour permettre le paiement d'une facture liée aux travaux du SIEM:

Désignation	Dépenses (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT		
D-20412 : Org. Publics - Bâtiments et installations	0,00 €	8 000,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	8 000,00 €
D-2152 : Installations de voirie	8 000,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	8 000,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	8 000,00 €	8 000,00 €

Mme DESVOY-JOPPE souligne qu'elle est contre le paiement de cette facture avant l'achèvement total des travaux.

Résultat du vote : Pour : 11/11 Abstention : 0 /11 Contre 0 /11

Décision modificative 2/Budget 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2021 pour permettre le paiement de l'adhésion à SPL-XDEMAT :

Désignation	Dépenses (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT		
D-2157 : Matériel et outillage de voirie	20,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	20,00 €	0,00 €
D-26 : Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	20,00 €
TOTAL D 26 : Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	20,00 €
Total INVESTISSEMENT	20,00 €	20,00 €

Résultat du vote : Pour : 11/11 Abstention : 0 /11 Contre 0 /11

d) Avis Parc éolien Les Granges

Dans le cadre du projet « Parc éolien Les Granges » » (5 aérogénérateurs et 1 poste de livraison) sur le territoire de la commune de Saint-Quentin-sur-Coole, le conseil municipal n'émet pas d'avis contraire à ce projet.

Résultat du vote : Pour : 11/11 Abstention : 0 /11 Contre 0 /11

e) Cheminement piétonnier

- Réunion prévue de chantier prévue le 7 juillet 2021
- Une solution devra être envisagée suite au problème de stagnation importante d'eau à l'angle de la rue du Moulin
- des protections devront être posées dans la continuité du cheminement au niveau de la rivière
- Lecture du mail de M. MEUNIER concernant le cheminement piétonnier
- Nettoyage des trottoirs en continuité du nouveau cheminement devant l'arrêt de bus est à prévoir.
- Reprise de la bouche à clé
- Retirer le morceau de souche qui dépasse angle Grande rue/rue du Moulin

- Evacuation de la Terre se trouvant sur la clôture de Sébastien Aubert
- Reprise du Grillage abimé de chez Mr et Mme Basville.
- Remise en état des espaces verts par la société Prioux
- Passerelles : semaine 28

f) Grande rue

Le projet de la Grande rue devra être végétalisé dans la limite du respect des textes en vigueur et des largeurs utiles au développement des végétaux.

Un courrier sera adressé à certains habitants afin qu'ils entretiennent leurs trottoirs, fil d'eau et haies.

g) Questions diverses

- Le planning des locations du centre culturel sera envoyé pour répartir la réalisation des états des lieux d'entrée et de sorties.
- Une réflexion devra être faite sur une réactualisation des tarifs de location du centre culturel.
- Le chauffage du centre culturel a été réglé par la société Nouvelle Mirandel.
- Les nouveaux jeux pour l'espace Jean-Pol DAUMONT sont arrivés, l'implantation devra être choisie.
- Les abeilles sont arrivées dans la ruche. Les tontes devront être adaptées au besoin de ces dernières.
- 14 juillet 2021
- La commune va être à nouveau auditée dans le cadre commune nature afin de réévaluer le nombre de « libellule ».

Prochaine réunion le 13 septembre 2021 à 20h30

La séance est levée à 21h45.